

Du plan école au business plan

Rapporteur : Kevin Lognoné

Nous avons voulu bâtir ici une sorte de halte, un endroit bien à nous, pour partager avec vous les réflexions que nous inspirent le devenir des jeunes générations et sa dimension inhérente au développement urbain et territorial. La porte est grande ouverte. Entrez donc.

Nous avons toujours aimé la prospective, la discipline qu'elle exige autant que la fantaisie qu'elle permet.

Les grands chantiers d'urbanisme n'ont cessé d'approfondir de grandes perspectives urbaines. « Construire une école, c'est fermer une prison » écrivait Victor Hugo. Deux siècles plus tard, l'heure est venue d'inventer de nouveaux paradigmes, au regard desquels figure la transformation de l'espace urbain en une véritable **école de l'entrepreneuriat** à ciel ouvert.

Dans un monde où les talents sont nomades, les capitaux voyageurs et les emplois mobiles, les métropoles rivaliseront d'inventivité pour attirer les talents de demain. Vu de Bangalore, de Rio ou de Tokyo, comment la Défense peut-elle être identifiée comme un laboratoire d'expérimentation qui parie sur l'énergie d'entreprendre et la prise de risques des jeunes générations ?

La science-fiction est loin d'une simple divagation ou d'une tentative de prédire l'avenir. Bien souvent, la description des futurs possibles est également un formidable outil de questionnement. Les œuvres décrivant le devenir de nos territoires sont ainsi autant de révélateurs de notre rapport aux défis structurants, où l'histoire et l'avenir se rencontrent avec la force d'une promesse.

En poussant au plus loin la question "et si ?", et en explorant une myriade de trajectoires possibles, il nous est permis de cerner un champ de réflexion considérable. Ces « moissons du futur » font naître des scénarios particulièrement ambitieux que nous avons explorés dans ce livre blanc.

Bonne découverte !

Sommaire :

I La Défense : futur QG des start-up ?

II Le réseau Jeunes ambassadeurs de la Défense

III La Défense Youth Bank : une structure bancaire de mise en relation entre jeunes talents porteurs de projets innovants et investisseurs locaux

IV Baby entreprise

V Charte Europe Express

La Défense : futur QG des start-up ?

La Défense voit depuis ces dernières années de grandes entreprises annoncer leur départ vers des campus d'entreprises. SFR à Saint-Denis, Crédit-Agricole à Montrouge ont ainsi adopté cette stratégie. De même, la Société-Générale libérera en 2015 une grande partie des surfaces locatives qu'elle occupe pour rejoindre Val de Fontenay.

Pour pallier au phénomène de « vacance immobilière », une véritable stratégie territoriale de connaissance, d'évaluation et d'anticipation du patrimoine immobilier pourrait ouvrir des choix futuristes ambitieux en conciliant un nouvel état d'esprit d'entrepreneur urbain avec l'émergence de nouveaux gisements de croissance.

Par une action volontariste et au service d'une mutualisation de l'entretien, nous proposons la mise en œuvre d'un projet de développement de **conventions d'utilisation** en faveur de **jeunes actifs** ou **étudiants** en situation de création d'entreprise.

Réduire l'océan des biens inoccupés et prévenir la vacance immobilière.

Il faut souligner le besoin de changement de culture qui doit concerner aussi bien les acteurs gestionnaires de l'immobilier que les utilisateurs que sont les opérateurs et occupants, pourrait être renforcé par une mise en valeur du potentiel que constitue l'évaluation et la valorisation d'une logique immobilière et patrimoniale.

A travers une opération de lutte contre la vacance immobilière, des incitations financières pourraient être proposées aux gestionnaires publics ou privés de biens inoccupés afin de remettre sur le marché locatif des opportunités de loyers à destination de jeunes actifs ou d'étudiants en situation de création d'entreprise.

Valoriser le patrimoine immobilier de la Défense : Un modèle gagnant pour le bien de tous.

Ce nouveau dispositif participerait au renforcement d'opérateurs investis d'une réelle légitimité technique et économique qui pourraient être pilotes de cette initiative via une « task force » au service de l'intérêt général, composée -- pour l'aspect administratif, la coordination et l'animation – d'experts en matière de stratégie foncière, et, pour l'aspect technique, l'expertise et la prospective de terrain des collectivités territoriales renforcée par des prestataires extérieurs (privés, institutionnels ou associatifs)

Les entreprises désireuses de remettre leurs biens sur le marché locatif via un barème préétabli avec le concours d'opérateurs publics pourraient également bénéficier d'aides indirectes comme des travaux d'économie d'énergie améliorant l'isolation thermique ou la rénovation énergétique.

Créer de la valeur à moyen et à long terme

Ce « recours » serait encore plus justifié lorsqu'il s'agirait de valoriser des actifs complexes, qui ne sont pas immédiatement cessibles ou nécessitant des transformations longues et parfois incertaines (modification des règles d'urbanisme notamment), soit pour vendre in fine ceux devenus irrémédiablement inutiles au meilleur prix au profit de l'ancien propriétaire, soit pour adapter ceux qui peuvent l'être aux souhaits du propriétaire qui décide de les conserver.

Réseau Jeunes Ambassadeurs de la Défense

Le réseau Jeunes Ambassadeurs est un programme de développement des relations internationales avec des chefs d'entreprise pour un accueil privilégié et une intégration des étudiants internationaux dans le tissu économique et culturel de la Défense.

Un réseau international entre des étudiants étrangers de haut niveau et les entreprises les plus ouvertes sur le monde

Jeunes Ambassadeurs est un programme d'accueil et d'intégration des étudiants étrangers dans la vie économique et culturelle de la Défense. L'objectif est de favoriser la création de relations de qualité, durables, entre eux et les entreprises et sièges sociaux implantés à la Défense qui souhaitent :

- ✓ développer leur image et leur activité internationales,
- ✓ rencontrer leurs futurs partenaires à l'étranger,
- ✓ participer à l'affûtage des formations de pointe,
- ✓ affirmer leur rôle citoyen.

"L'interculturalité" clef du développement

Les PME, les PMI, les professions libérales tournées à l'international et les Grands Groupes qui constituent la richesse et la diversité des activités économiques de la Défense, ainsi que les associations, les collectivités territoriales, les institutions qui œuvrent pour le rayonnement international sont concernés. Les étudiants venus des 4 coins du monde pour parfaire leur formation au sein des grandes écoles ou instituts de formation de la Défense et dans son périmètre limitrophe.

La réciprocité, un principe fondamental

Les futurs Jeunes Ambassadeurs bénéficient d'un accueil sur mesure, d'informations spécifiques, de contacts privilégiés avec les décideurs économiques et institutionnels, ils acquièrent ainsi une véritable dimension internationale. En retour, ils ont pour mission de faciliter leurs contacts avec des partenaires étrangers.

Un programme d'actions 100% constructives

La création de binômes "coach/jeune ambassadeur" : le coach est un responsable ou cadre supérieur d'entreprise dont l'activité est en relation avec le cursus de l'étudiant. Sa mission est de lui faire découvrir son entreprise, son environnement, de l'introduire dans son réseau professionnel. Un planning de grands événements, de conférences internationales, de visites d'entreprises, pour une vision globale de l'économie locale et régionale, de son patrimoine culturel et touristique. Des Trophées pour distinguer les participants permettront de récompenser l'esprit de créativité.

Organisé, animé et encadré par

Le collectif Jeunes Ambassadeurs en partenariat avec Defacto, l'EPADESA, la CCIP, les collectivités locales et territoriales, les entreprises, et en coopération avec les Grandes Ecoles et les établissements d'enseignement supérieur implantés sur le ressort territorial ou limitrophe de la Défense.

Courbevoie Youth Bank

L'émergence d'une **YOUTH BANK** a pour fonction de dessiner à la Défense une **structure bancaire de mise en relation** entre des **jeunes porteurs de projets innovants** et des **investisseurs locaux**.

L'idée en soit n'est pas nouvelle, elle reprend les bases du troc, du mécénat ou de l'actionnariat. De tout temps, les opérations de financement participatif ont toujours existé.

Sait-on que sans financement participatif, la Statue de la Liberté qui n'aurait sans doute jamais vu le jour à New York ? En 1875, l'Union franco-américaine se chargea d'organiser une collecte de fonds en France : tous les moyens de communication de l'époque furent utilisés pour recueillir de l'argent : articles dans la presse, spectacles, banquets, loteries... Des villes françaises, des Conseils généraux mais aussi des milliers de particuliers firent des dons... Côté américain des spectacles de théâtre, des expositions d'art, des ventes aux enchères, des combats de boxe professionnels furent organisés pour recueillir de l'argent nécessaire à la construction du socle.

Un phénomène qui prend une nouvelle dimension avec Internet... et de nouveaux usages collaboratifs

Avec Internet et la mondialisation, le financement participatif connaît actuellement une croissance exponentielle et devient de plus en plus une composante majeure des métropoles. Parallèlement, des monnaies alternatives font leur apparition dans le tissu urbain.

Quelques exemples:

- ✓ Pour favoriser à la fois le tri des déchets et les transports en commun, la municipalité de Curitiba, capitale de l'État du Paraná au Brésil rémunère ses concitoyens pour leur activité de tri en ticket de transports publics. Résultat, le tri des ordures et l'utilisation des transports publics ont augmenté. Les économies réalisées sur le tri ont même pu être réinvesties dans le développement des transports.
- ✓ Pour répondre à un défi non plus écologique mais démographique, une organisation caritative japonaise s'est penchée sur le problème du vieillissement de la population avec la création d'une monnaie ad hoc, le Fureai Kippu. Un Kippu vaut une heure consacrée à une personne âgée. Les plus jeunes réalisent des heures de ménage, de soins ou de compagnie aux plus vieux et sont rémunérés par la Fondation Sawayaka Welfare via des Kippu, déposés sur un compte électronique. Ils peuvent les épargner en prévision de leurs vieux jours ou les transférer à leur propre parent.
- ✓ La stabilité économique de la Suisse reposerait-elle sur une monnaie complémentaire ? Un quart des entreprises suisses échange en effet en « wir », une monnaie non-convertible qui pallie depuis 1934 les carences du système bancaire. Cet exemple parmi d'autres fait partie de l'argumentaire de l'économiste Bernard Lietaer en faveur de la multiplication des monnaies complémentaires.

Le financement participatif remplit un vide en permettant à des artistes, à des porteurs de projets innovants, à des créateurs de se lancer. Il est également une alternative aux banques et business angels pour les start-ups.

Baby entreprise

Le déploiement d'un concept de baby entreprise dans les écoles et collèges à Puteaux, Courbevoie et Nanterre est destiné à apprendre aux jeunes sur un projet d'un semestre à penser et monter **un projet entrepreneurial individuel ou collectif (statuts simplifiés, business plan simplifié, etc...)**.

Le dernier jour du projet, les élèves feraient le parcours de l'entrepreneur dans les salles de cours, ayant chacun un partenaire et une fonction bien précise (greffe, banque, comptable, chambre de commerce, avocat, associations ...) et créeraient une baby entreprise qu'ils porteront pendant leurs années Lycée. Pour ensuite, devenir Junior entrepreneur en université. Nous pourrions espérer que ce projet se transforme en option choisie pour le baccalauréat.

Plusieurs constats guident la démarche de Baby entreprise :

- ✓ La jeunesse possède le « timing » parfait
- ✓ Faire intégrer qu'entreprendre est un acte citoyen
- ✓ Possibilité de sensibiliser les écoles et collèges à l'entrepreneuriat
- ✓ Ouvrir leur esprit et profiter de la créativité et de l'imagination des jeunes
- ✓ Découvrir des talents
- ✓ Expliquer la mise en place de n'importe quel projet d'entreprise, y compris avoir une bonne note.
- ✓ Motiver les jeunes à l'école et aux études, y compris ceux qui rêvent tôt de la vie active!

De nombreux partenaires et réseaux académiques sont à mobiliser (APCE, Mooje, Jeune chambre économique, réseaux associatifs, clubs de DRH, rectorat...).

Plusieurs exemples de Baby entreprises sont à souligner :

"G-my Box", la baby-entreprise d'un lycée technique, a été instaurée dans le cadre d'un accompagnement personnalisé en classe de 1ère STG. 23 élèves, soutenus par deux enseignants, ont décidé d'acheter, de personnaliser et de vendre une boîte multi fonctions afin de sensibiliser leurs clients au développement durable.

Autre originalité : une baby-entreprise a été mise en place dans la section norvégienne d'un établissement scolaire. Cette dimension internationale est d'autant plus forte que les élèves ont décidé d'importer et de vendre des produits norvégiens. Saucissons de rennes, chocolat et autres biscuits composent le catalogue de cette mini-entreprise "Norway & Cook". Ce projet est porté par 26 élèves, dont 8 norvégiens, encadrés par leur professeur ainsi qu'un professeur émérite de la Sorbonne et parrain de la baby-entreprise. Leur mission : apporter aux élèves leur expertise et leur savoir-faire.

De nombreuses structures québécoises et canadiennes ont entrepris des démarches pionnières en ce sens qu'il convient d'étudier.

Charte Europe Express

Gregory Paulger, directeur de la jeunesse à la Commission européenne a souhaité qu'une consultation publique soit lancée concernant le futur programme européen dédié à la jeunesse. Le contexte de cette consultation met en lumière l'urgence d'apporter une meilleure lisibilité des financements européens auprès des acteurs et réseaux Jeunesse, en positionnant les services déconcentrés des Etats européens en meilleurs relais des possibilités de financements européens.

Dans cette actualité, la prochaine programmation budgétaire 2014-2020 ouvre un nouveau cap qu'il faut saisir afin de renforcer une meilleure appropriation des circuits institutionnels européens par les jeunes citoyens résidents à la Défense mais aussi par les services déconcentrés de l'Etat.

« 78% des bénéficiaires de fonds européens recommanderaient à leurs homologues de faire appel à l'Europe pour cofinancer leurs projets. » Ce chiffre édifiant est le résultat d'une étude d'opinion réalisée par l'IFOP, entre mars et mai 2011, sur les fonds européens auprès de 5206 bénéficiaires potentiels pour la DATAR en France (Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale).

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de cette enquête : Les possibilités de financements présentent des taux de connaissance décevants vis-à-vis des bénéficiaires potentiels de l'aide européenne, 46% des français déclarent les connaître par exemple.

De façon peu surprenante étant donné la connaissance et le sentiment d'information à l'égard des fonds européens, seuls 25% des structures savent qu'elles peuvent bénéficier d'aides de l'Union européenne. Cette absence de demande est due en grande partie à un manque d'information : 38% ignorent l'existence de tels fonds. Par ailleurs, 31% des structures interrogées pensaient ne pas être éligibles. Pourtant, lorsqu'elles sont formulées, les demandes de fonds structurels aboutissent dans une immense majorité des cas (80% en France).

Selon un rapport de l'OCDE, les évolutions administratives dans les Etats membres de l'Union Européenne, à la recherche du juste équilibre entre réduction des coûts et amélioration de la qualité de service, se caractérisent par de nouveaux modes collaboratifs et d'échange entre le citoyen-usager et la puissance publique. Ce mouvement pourrait désormais être enrichi par le développement de chartes, à portée non juridique. Nous proposons l'expérimentation d'une charte « Europe Express », visant à mieux accompagner les acteurs et les réseaux Jeunesse dans la recherche de financements européens, notamment à l'occasion de la prochaine programmation budgétaire 2014-2020.

Aussi, notre projet de charte a pour ambition de stimuler les modalités d'un travail partenarial adéquat entre les potentiels porteurs de projets et la DRJSCS Ile-de-France (www.drjscs.gouv.fr), chargées du suivi du programme européen "Jeunesse en action" impulsé par la Commission européenne.

Conçue comme un guide des relations entre les jeunes usagers et l'administration, notre charte «Europe Express » récapitulerait, de façon claire et synthétique, les droits et les devoirs de chacun.

Document de référence pour les relations quotidiennes avec l'administration et les porteurs de projets, la charte s'appuierait sur les trois grandes valeurs qui guident l'action de la puissance publique : la simplicité, le respect et l'équité. Son objectif serait ainsi d'établir un climat de confiance réciproque.

L'étude d'opinion réalisée par l'IFOP sur les fonds européens auprès de 5206 bénéficiaires potentiels pour la DATAR en France métropolitaine et dans les DOM, nous révèle des résultants particulièrement percutants.

Les dispositifs de financements européens jouissent d'une excellente image auprès des bénéficiaires potentiels de fonds européens : en Bretagne par exemple, 80% considèrent qu'il s'agit d'une « bonne chose ». En dépit de cette bonne image, 64% des interviewés bretons déplorent un déficit d'information sur les actions aidées par l'Europe. Malgré ce niveau d'information jugé insuffisant, 77% des bretons interrogés déclarent avoir eu connaissance de soutiens financiers à un ou plusieurs projets locaux apportés par l' Union européenne.

De façon générale, plus de sept français interrogés sur dix (78%) déclarent être d'accord pour recommander à d'autres structures de faire une demande de fonds européens. De manière opérationnelle, nous proposons que cette Charte « Europe Express » codifie des pratiques innovantes.

Voici trois exemples :

1/ Les agents de l'administration prendront l'initiative d'aller au-delà de leurs obligations légales et réglementaires, en initiant notamment des conférences citoyennes ou de consensus, des enquêtes qualitatives, des ateliers pédagogiques et des outils collaboratifs. La participation du plus grand nombre est recherchée par l'usage des nouvelles technologies de l'information, le recours à des formes d'expression non écrites et le choix d'horaires de réunion adaptés à la diversité des modes de vie des jeunes.

2/ Certains agents sont plus particulièrement chargés de l'animation et de la coordination des programmes européens : assistants techniques, animateurs, chargés de mission. Face à ce labyrinthe, les DRJSCS entretiennent une « boîte à outils » au service des jeunes. Elles mutualisent les expériences, diffusent une culture innovante de la participation et proposent les formes de participation les plus adéquates à des financements européens. Les DRJSCS mettent en place les modalités participatives permettant d'apprécier l'efficacité des services publics rendus aux jeunes à des rythmes réguliers : panels, enquêtes de satisfaction et commissions consultatives comme le CDJSVA placé sous l'égide de chaque préfet de département.

3/ Les modalités et étapes de tout appel à projet européen sont énoncées très en amont. Les DRJSCS intègrent le temps de la participation dans leur calendrier dès l'origine de leur projet, quelle que soit la forme envisagée : information, consultation, phase de diagnostic du cahier des charges des dispositifs. L'invitation à participer à des réunions publiques est communiquée, dans la mesure du possible, deux semaines au plus tard avant leur tenue. Les informations nécessaires sont disponibles en ligne sur internet avant la date desdites réunions.